

# TIR SPORTIF UFOLEP - Saison 2019 / 2020

Date	Epreuve	Lieu	Engagement
9, 16 et 17 Novembre	6h de Foëcy	FOECY	
16 Novembre	Départemental Hiver Arbalète	ALLOUIS	<i>Avant le 10 Novembre</i>
13 et 14 Décembre	Départemental Hiver 10m	ALLOUIS	<i>Avant le 22 Novembre</i>
4 et 5 Janvier	Régional Hiver 10m et Arbalète	SAINT DENIS EN VAL	<i>Avant le 20 Décembre</i>
11 et 12 Janvier	Concours CT Foëcy	FOECY	<i>Engagement sur place</i>
21, 22 et 23 Février 28, 29 Février et 1 Mars	Prix des Pylônes d'Allouis	ALLOUIS	<i>Engagement sur place</i>
7 et 8 Mars	National Hiver 10m et Arbalète	BOULOGNE SUR MER (62)	<i>Selon qualifications</i>
27 et 28 Mars	Départemental Eté 10m	FOECY	<i>Avant le 7 Mars</i>
4 Avril	Dép. Poudre noire Dép. Pistolet 25m et Carabine 50m	MEHUN (Beauregard)	<i>Avant le 9 Mars</i>
11 Avril	Départemental Ball-trap	MEHUN (Beauregard)	<i>Avant le 26 Mars</i>
25 Avril	Régional Pistolet 25 m	MEHUN (Beauregard)	<i>Avant le 10 Avril</i>
9 Mai	Régional Ball-trap	MEHUN (Beauregard)	<i>Avant le 21 Avril</i>
9 et 10 Mai	Régional Carabine 50m	LA LOUPE	<i>Avant le 21 Avril</i>
16 et 17 Mai	Régional Eté 10 m Régional Arbalète Régional Poudre Noire	SMOC	<i>Avant le 21 Avril</i>
4 et 5 Juillet	National Disciplines Nouvelles National Eté	CHATENOY LE ROYAL (71)	<i>Selon qualifications</i>

Afin d'organiser les compétitions dans les meilleures conditions possibles,  
**MERCI DE RESPECTER LES DATES LIMITEES D'ENGAGEMENT.**

**Pour la saison 2019 / 2020 :**

Les engagements pour les départementaux seront de 1,50 € par tir.

Les engagements pour les régionaux seront de 2 € par tir.

Les feuilles d'engagement seront remises aux responsables tir avant la date butoir.

Seuls les tireurs ayant réglé l'engagement pourront participer aux compétitions.

Vu la faible participation à la remise des récompenses, les trophées seront remis en fin de saison.

Les jeunes avec potences pourront participer au championnat hiver jusqu'aux régionaux.

**Horaires d'ouverture des stands**

➤ Le vendredi : à partir de 15h00 (dernière distribution des cartons à 19h00)

➤ Le samedi matin : de 9h00 à 12h00 (dernière distribution des cartons à 11h00)

➤ Le samedi après midi : de 14h00 à 18h00 (dernière distribution des cartons à 17h00)

**Responsable départemental tir :**

Patrick PARDON

☎ : 02.48.51.57.51

La Poterie

E mail : [pardon.patrick@free.fr](mailto:pardon.patrick@free.fr)

18500 VIGNOUX / BARANGEON

**Responsables et correspondants club :****CT FOECY :**

François CHALMIN

☎ : 02.48.51.00.29

2, rue Henri Jouffin

E mail : [f.chalmin@live.fr](mailto:f.chalmin@live.fr)

18500 FOECY

Odile VOINOT

☎ : 02.48.51.03.89

La Chenaie

E mail : [odile.voinot@laposte.net](mailto:odile.voinot@laposte.net)

18500 FOECY

**ST ALLOUIS :**

Rodolphe DUBOIS

2 lotissement La Pierre de Lu

18500 ALLOUIS

Patrick PARDON

☎ : 02.48.51.57.51

La Poterie

E mail: [tir.allouis@free.fr](mailto:tir.allouis@free.fr)

18500 VIGNOUX / BARANGEON

**RAPPEL : DEROGATION DEPARTEMENTAUX**

- Toute demande de dérogation devra être faite auprès des Présidents des 2 Clubs du Cher et du responsable départemental, par écrit et dans un délai raisonnable.
- Dans le cas où la dérogation concerne un tireur du Club organisateur, le Président de l'autre Club et le responsable Départemental devront connaître le jour du tir en dérogation.
- Tout tir dérogatoire devra avoir lieu impérativement avant la date des départementaux, dans le Club organisateur des Départementaux et à la date fixée par le Président du Club organisateur.
- Ces dispositions s'appliquent également pour les Départementaux 25 et 50 mètres et Disciplines Nouvelles.

En cas de problème, les tireurs sont priés de respecter la hiérarchie, à savoir :  
contacter le président de club et le responsable départemental.

En aucun cas, un tireur ne doit s'adresser aux responsables nationaux sans en référer  
aux autres responsables.